



GUÉMAS & ASSOCIÉS

SAISI E
23 JUN 2022
Par 220600.19

Références

AE22.04191.MCA

N° Client : SC1901.0041

ADNE FRANCE
RUE FREDERIC SAUVAGE
ZI LA CROISSETTE
62300 LENS

Clisson, le 20 juin 2022

Avis d'échéance n° : AE22.04191.MCA

Nous vous prions de trouver ci-dessous votre appel de fonds.
Cet avis vaut quittance après paiement à votre convenance.

Risques Assurés	N° Contrat / Compagnie	Période du....au	Montant HT	Taxes d'assurances	TVA (récupérable)	Montant TTC
Responsabilité civile	10395166304 AXA FRANCE IARD	01/07/2022 31/12/2022	16 356,02 €	1 461,74 €	0,00 €	17 817,76 €
Total à régler						17 817,76 €
<i>Dont TVA récupérable</i>						0,00 €

Pour tout renseignement concernant cet avis
d'échéance contactez votre gestionnaire.

Conformément à l'article L113-3 du Code des Assurances, nous vous remercions de nous adresser votre règlement dans un délai de 10 jours.

ADNE
reçu le

23 JUN 2022

N° interne :
N° affaire :
Diffusion :

Vos attestations d'assurance vous seront transmises par courrier à réception des paiements des primes.

Règlement avis n° AE22.04191.MCA

Par virement

BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE
10278	36800	00020134701	23
CODE BIC	CMCIFR2A		
IBAN	FR76 1027 8368 0000 0201 3470 123		

Par chèque

Tout règlement par chèque doit être libellé à l'ordre de
GUEMAS ET ASSOCIÉS et adressé 3, Cours des Marches de
Bretagne - CS 19206 - 44192 Clisson Cedex,
sans oublier de rappeler les références au dos du chèque.

Assurances Guémas & Associés - SAS au capital de 1.000.000€ - Siren 487 889 578 RCS Nantes - TVA int : FR 50487889578

Siège Social : 3 cours des Marches de Bretagne - CS 19206 44192 Clisson cedex - tél : 02 40 54 00 58

Mail : contact@guemas-associes.fr / Internet : www.guemas-associes.fr

Immatriculée à l'Orias sous le N° 07010480 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance

Garantie financière et Responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris cedex 09

Toute réclamation est à adresser par courrier à l'attention du Service Réclamation : 3 cours des Marches de Bretagne - CS 19206 44192 Clisson cedex ou par mail à : reclamation@guemas-associes.fr - Médiation : Médiation de l'assurance TSA 50110 75441 Paris cedex 09 ou : le.mediateur@mediation-assurance.org



GUÉMAS & ASSOCIÉS

SAISIE
25 OCT. 2022
Par *le cool*

Références
AE22.06498.MCA
N° Client : SC1901.0041

ADNE FRANCE
RUE FREDERIC SAUVAGE
ZI LA CROISSETTE
62300 LENS

Clisson, le 5 octobre 2022

Avis d'échéance n° : AE22.06498.MCA

Nous vous prions de trouver ci-dessous votre appel de fonds.
Cet avis vaut quittance après paiement à votre convenance.

Risques Assurés	N° Contrat / Compagnie	Période du...au	Montant HT	Taxes d'assurances	TVA (récupérable)	Montant TTC
Responsabilité civile	10395166304	01/01/2021	- 994,48 €	- 88,74 €	0,00 €	- 1 083,22 €
	AXA FRANCE IARD	31/12/2021				
Total à régler						- 1 083,22 €
<i>Dont TVA récupérable</i>						0,00 €

Pour tout renseignement concernant cet avis
d'échéance contactez votre gestionnaire.

Conformément à l'article L113-3 du Code des Assurances, nous vous remercions de nous adresser votre règlement dans un délai de 10 jours.

ADNE
reçu le

25 OCT. 2022

N° interne :
N° affaire :
Diffusion :

Vos attestations d'assurance vous seront transmises par courrier à réception des paiements des primes.

Règlement avis n° AE22.06498.MCA

Par virement				Par chèque
BANQUE	GUICHET	N° COMPTE	CLE	Tout règlement par chèque doit être libellé à l'ordre de GUEMAS ET ASSOCIÉS et adressé 3, Cours des Marches de Bretagne - CS 19206 - 44192 Clisson Cedex, sans oublier de rappeler les références au dos du chèque.
10278	36800	00020134701	23	
CODE BIC	CMCIFR2A			
IBAN	FR76 1027 8368 0000 0201 3470 123			

Assurances Guémas & Associés - SAS au capital de 1.000.000€ - Siren 487 889 578 RCS Nantes - TVA Int : FR 50487889578

Siège Social : 3 cours des Marches de Bretagne - CS 19206 44192 Clisson cedex - tél : 02 40 54 00 58

Mail : contact@guemas-associes.fr / Internet : www.guemas-associes.fr

Immatriculée à l'Orias sous le N° 07010480 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance

Garantie financière et Responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.

Sous le contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 75436 Paris cedex 09

Toute réclamation est à adresser par courrier à l'attention du Service Réclamation : 3 cours des Marches de Bretagne - CS 19206 44192 Clisson cedex ou par mail à : reclamation@guemas-associes.fr - Médiation : Médiation de l'assurance TSA 50110 75441 Paris cedex 09 ou : le.mediateur@mediation-assurance.org



Votre Courtier :

ASSURANCES GUEMAS ET ASSOCIES
3 CRS DES MARCHES DE BRETAGNE
44190 CLISSON
Tél : 02 40 54 00 58
Email : contact@guemas-associes.fr

S.A.S. ADNE FRANCE SAS
RUE FREDERIC SAUVAGE
ZONE INDUSTRIELLE LA CROIS
62300 LENS

Références :

Contrat n° : 10395166304
Client : 0654698520

Le 28 septembre 2022

Madame, Monsieur,

D'après les éléments de révision que vous nous avez transmis, le décompte de votre cotisation de révision pour la période du 01/01/2021 au 01/01/2022 s'établit comme suit :

Montant total calculé (HT et hors Catastrophes Naturelles)	32 801,80 €
Montant total déjà perçu (HT et hors Catastrophes Naturelles)	33 782,10 €
Montant total de la REVISION (HT et hors Catastrophes Naturelles)	<u>- 980,30 €</u>
Catastrophes naturelles (HT)	- 14,18 €
12,00 % sur - 118,21 €	- 74,86 €
TAXES (*)	- 8,68 €
9,00 % sur - 831,82 €	- 4,06 €
7,34 % sur - 118,21 €	- 1,14 €
13,40 % sur - 30,27 €	<u>1 083,22 €</u>
8,04 % sur - 14,18 €	

Nous vous devons la somme de (TTC)

Nous vous encourageons à vérifier sur les pages suivantes que les montants portés sont bien ceux que vous nous avez déclarés. Au cas où ces derniers seraient erronés, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer. Le calcul de la cotisation de révision repose sur vos déclarations, et en cas d'erreur ou d'omission, les conditions d'application des garanties de votre contrat pourraient être impactées.

Restant à votre disposition pour toute précision complémentaire, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre attentive considération.

Le Directeur Général Délégué

(*) les taxes sont calculées par rapport au jour d'émission des quittances, selon les règles en vigueur.

ANNEXE Calcul du MONTANT TOTAL

Pour la période du 01/01/2021 au 01/01/2022

RD OUVRAGES SOUMIS

CA HT travaux Bâtiment et TP exécutés ou non en tant que locateur d'ouvrage ou de sous-traitant.
4 823 799 * 0,25800 % 12 445,40 €

RD OUVRAGES NON SOUMIS

CA HT travaux Bâtiment et TP exécutés ou non en tant que locateur d'ouvrage ou de sous-traitant.
4 823 799 * 0,08200 % 3 955,51 €

GARANTIES RESP.CONNEXES REPARTITION

CA HT travaux Bâtiment et TP exécutés ou non en tant que locateur d'ouvrage ou de sous-traitant.
4 823 799 * 0,08200 % 3 955,51 €

RESPONS CIVILE AUTRUI EN REPARTITION

CA HT travaux Bâtiment et TP exécutés ou non en tant que locateur d'ouvrage ou de sous-traitant.
4 823 799 * 0,15500 % 7 476,88 €

DOMMAGES EN COURS TRAVAUX REPARTITION

CA HT travaux Bâtiment et TP exécutés ou non en tant que locateur d'ouvrage ou de sous-traitant.
4 823 799 * 0,08200 % 3 955,51 €

PJ BASE

Chiffre d'affaires H.T. déclaré à l'administration fiscale
4 823 799 * 0,02100 % 1 012,99 €

Montant total calculé (HT et hors Catastrophes Naturelles) 32 801,80 €